



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-305

Date : 2017-07-25

Spécification

Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge

Le présent document compte 22 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

Français/French
English/English

La photo est présentée à titre indicatif seulement.



Modifications

Date	N° de paragr.	Modifications
2002-10-28		Spécification originale.
2002-12-03	Tableau des mesures	Tableau des mesures modifié pour qu'il corresponde au patron.
2003-06-17	Spécification en entier Paragr. 4.1.5 Annexe A	Désignation remplacée par échantillon réglementaire. Description du ruban autoagrippant à crochets et à boucles modifiée et certificat ajouté. Patron modifié.
2004-02-11	Paragr. 4.3.6 Paragr. 7.7 Tableau des mesures Dessin n° 2, Vue de devant Dessin n° 3 Dessin n° 4	Précisions sur le bouton militaire à lanière au poignet ajoutées. En-tête remplacé par longueur du poignet. Faible visibilité remplacé par insigne d'épaule sans fil or. En-tête du tour du cou modifié. Circonférence du poignet remplacée par longueur du poignet. Renvoi à la dimension A retiré. Piqûre à l'emmanchure modifiée pour qu'elle paraisse sur le corps. Mesures de la poche pour stylos ajoutées.
2006-07-28	Tableau I Paragr. 4.1.5	Renvoi au numéro de couleur retiré et « assortie à l'échantillon visuel » ajouté. Exigences relatives au ruban autoagrippant à crochets et à boucles mises à jour.
2009-07-24	Spécification en entier	Spécification réécrite et publiée à nouveau afin de modifier la désignation et de mettre à jour les renseignements techniques. Pièces de patron, spécifications et dessins mis à jour pour assurer l'uniformité.
2013-07-17	Paragr. 2.10 Paragr. 2.11 Paragr. 4.1.4.1, 4.1.4.2 et 4.1.4.3 Paragr. 4.1.5 Paragr. 4.3.17 Tableau I – Remarque : À titre d'information. Paragr. 4.3.15 - Annexe C Annexe D	Norme ONGC mise à jour. Norme ajoutée pour le fil d'aramide. Mise à jour des exigences relatives au fil conformément aux normes de l'industrie. Certificat de validation remplacé par certificat de conformité. Date indiquée en format numérique. Mention de l'entreprise Difco Performance Fabrics retirée; celle-ci a fermé ses portes. Détails ajoutés à la fiche d'instruction d'entretien. Critères de certification et de données d'essai ajoutés.

2015-02-27	<p>Paragr. 4.1.5</p> <p>Paragr. 4.3.17</p> <p>Annexe D</p>	<p>Mise à jour de l'information sur le ruban autoagrippant à crochets et à boucles.</p> <p>Nom sur l'étiquette précisé afin qu'il corresponde au nom de la spécification.</p> <p>Annexe D retirée.</p>
2017-07-25	<p>Spécification en entier</p> <p>Paragr. 1.1</p> <p>Paragr. 2.1 à 2.6</p> <p>Paragr. 4.1.1</p> <p>Paragr. 4.3.17</p> <p>Paragr. 6, Tableau des mensurations</p> <p>Annexe A et B</p> <p>Tableau I</p>	<p>Spécification reformatée. Modifié le titre.</p> <p>N^{os} d'articles ajoutés.</p> <p>Mise à jour des normes.</p> <p>Modifié le tissu extérieur afin qu'il soit fourni par le gouvernement.</p> <p>Modifié l'information relative à l'étiquette de marquage.</p> <p>Mise à jour du tableau des mesures pour remplacer les demi-circonférences à la poitrine et au bas par les circonférences totales.</p> <p>Retiré la référence de le tissu Nomex[®] IIIA.</p> <p>Tableau I supprimé, car le tissu est maintenant fourni par le gouvernement.</p>

ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie Royale du Canada
Section du contrôle de la qualité
(440, chemin Coventry [entrepôt])
1200, prom. Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

SPÉCIFICATION
Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge

1. Définition

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection de la chemise de fonction spéciale bleue ignifuge. L'article visé par la présente spécification, avec le numéro correspondant, est le suivant :
- i. 6055 Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge / Shirt, Blue, FR, Special Duty
 - ii. 6056-100 Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge, tailles spéciales/ Shirt, Blue, FR, Special Duty, Special
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant la chemise de combat bleue ignifuge et la chemise de fonction spéciale bleue ignifuge.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français de l'original anglais.

2. Normes applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de l'appel d'offres, sauf indication contraire.
- 2.2 ISO 4915, Textiles – Types de points
- 2.3 ISO 4916:1991, Textiles – Types de coutures
- 2.4 GRC, spécification G.S.1045-266, Insignes tissés – Insigne d'épaule sans fil or (article n° 2141-100)
- 2.5 CAN/CGSB 86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles
- 2.6 A-A-55217B, Thread Aramid, Spun Staple

3. Exigences générales

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts de défauts de matériau ou de fabrication susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – La chemise de fonction spéciale bleue ignifuge doit être confectionnée en tissu ignifuge. Elle doit comporter une patte à l'intérieur de la manche conçue pour la maintenir relevée comme une manche courte au besoin, une fermeture à boutons dissimulés sur le devant, des poches poitrine à rabat et des boutons militaires à lanière. Elle doit être conçue conformément au patron, au tableau des mesures et aux dessins ci-joints, qui font partie de la présente spécification.

4. Exigences détaillées

4.1 **Composants**

- 4.1.1 **Tissu de base** – Le tissu de base doit être le tissu en popeline ignifuge de couleur bleu marine portant le numéro d'article de la GRC 9157-000. Il doit être acheté de la GRC.
- 4.1.2 **Insignes d'épaule** – Les insignes d'épaules doivent être bleu sans fil or et correspondre au numéro d'article de la GRC 2141-100. Ils doivent être achetés de la GRC.
- 4.1.3 **Boutons** – Les boutons doivent être en nylon, de couleur noire, de type militaire à lanière et mesurer 19 mm de diamètre.
- 4.1.4 **Fil**
- 4.1.4.1 **Fil pour piqûres et coutures** – Le fil doit être 100 % Craq-Spun Nomex®, 27 tex, de couleur bleu marine assortie au tissu de base et conforme à la norme A-A-55217B, type II.
- 4.1.4.2 **Fil pour surfilage** – Le fil doit être 100 % Nomex®, 27 tex, de couleur bleu marine assortie au tissu de base et conforme à la norme A-A-55217B, type I.

- 4.1.4.3 **Fil pour boutonnières et brides d'arrêt** – Le fil doit être 100 % Craq-Spun Nomex®, 40 tex, de couleur bleu marine assortie au tissu de base et conforme à la norme A-A-55217B, type II.
- 4.1.5 **Ruban autoagrippant à crochets et à boucles** – Le ruban doit être en nylon tissé, de couleur noire, avec un long cycle de vie. Il doit mesurer 2.5 cm de largeur. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance au cisaillement de 8 lb/po² minimum dans le sens de la longueur. La résistance au pelage initiale doit être de 1 PIW (livre par pouce de largeur) minimum lorsque soumise aux essais selon la norme ASTM D5169-98 (2015), Standard test method for shear strength [dynamic method] of hook and loop touch fasteners et la norme ASTM D5170-98 (2015), Standard test method for peel strength [“T” method] of hook and loop touch fasteners.
- 4.2 **Tailles et dimensions** – La chemise de fonction spéciale bleue ignifuge conforme à la présente spécification doit être fournie dans les tailles spécifiées par la GRC et selon les dimensions indiquées dans le tableau des mesures et sur les dessins, qui font partie de la présente spécification. Les composants du vêtement doivent avoir la forme et les dimensions et être placés conformément aux exigences et aux composants du patron décrits à l'annexe A, qui fait partie de la présente spécification.
- 4.3 **Confection**
- 4.3.1 **Coupe** – Les composants de la chemise doivent tous être taillés dans la même pièce de tissu sur le droit fil indiqué sur les pièces du patron afin d'assurer l'uniformité des teintes.
- 4.3.2 **Piqûres et coutures** – Les piqûres et les coutures doivent être réalisées à l'aide du fil prescrit et comporter au moins trois et au plus quatre points par centimètre. Les piqûres doivent être exécutées au point noué de type 301 ou au point de chaînette noué de type 401. Les extrémités des piqûres doivent être solidement arrêtées par des points arrière et des brides d'arrêt, à moins d'être fixées par d'autres piqûres. Les bords qui doivent être cousus, retournés et piqués doivent être adéquatement préparés au préalable. Les coutures d'emmanchure doivent être cousues, surfilées et surpiquées à 6 mm du bord. Les brides d'arrêt doivent avoir 13 mm de longueur et comporter au moins 18 points de recouvrement. Il faut réduire au minimum les fronces et les grignages inesthétiques.
- 4.3.3 **Devants**

- 4.3.3.1 **Devant gauche** – Le devant gauche doit être confectionné de façon à former une fermeture à boutons dissimulés. Il doit comporter une patte de boutonnage à rabat confectionnée en tissu conforme au paragr. 4.1.1. Les boutonnères doivent être verticales et placées sur la patte de boutonnage conformément au patron. Toutes les tailles de chemises de longueur Court doivent comporter cinq boutonnères, les chemises de longueur Régulier, six boutonnères, et les chemises de longueur Long, sept boutonnères, comme il est indiqué sur le patron. La taille des boutonnères doit convenir aux boutons de 19 mm conformes au paragr. 4.1.3. Le devant gauche doit être replié pour former une parementure de 5 cm de largeur et doit être surpiqué à 6 mm du bord. La patte de boutonnage à rabat doit être piquée à la parementure intérieure de manière à former une séparation entre chaque boutonnière, conformément à l'échantillon visuel. Le devant gauche doit être conforme en tous points au patron et aux dessins.
- 4.3.3.2 **Devant droit** – Le devant droit doit comporter une parementure pliée d'une largeur finie de 5 cm, pressée à plat. Le bord non fini doit être replié et surpiqué à 2 mm du bord, conformément au dessin et à l'échantillon visuel. Les boutons militaires à lanière conformes au paragr. 4.1.3 doivent être placés de manière à correspondre avec les boutonnères. Un morceau de ruban autoagrippant à boucles de 8.5 cm x 2.5 cm doit être posé au-dessus du rabat de la poche droite, conformément au patron et aux dessins pour la bande patronymique.
- 4.3.4 **Poches poitrine** – La chemise doit comporter deux poches poitrine appliquées à soufflet en une pièce, confectionnées en tissu conforme au paragr. 4.1.1 et dimensionnées et placées conformément au patron. Les poches doivent être posées de manière que le soufflet soit orienté vers le dos de la chemise, conformément aux dessins et à l'échantillon visuel. Elles doivent comporter une poche pour deux stylos, de 6 cm de largeur sur 15 cm de profondeur, confectionnée dans une seule épaisseur de tissu de base et dotée d'un ourlet au haut. Les poches pour stylos doivent être piquées à 2 mm du bord sur le corps de la chemise. Les poches poitrine doivent comporter deux morceaux de ruban autoagrippant à crochets et un bouton militaire à lanière de 19 mm, posés conformément au dessin n° 4. Des brides d'arrêt doivent être exécutées sur trois coins de la poche, comme il est illustré sur le dessin n° 4.
- 4.3.5 **Rabats de poches** – Les rabats doivent être confectionnés de deux épaisseurs de tissu de base conforme au paragr. 4.1.1. Les côtés, les coins et le bas doivent être cousus et surpiqués à 6 mm du bord. Les rabats doivent être piqués sur le devant de la chemise en une opération continue et doivent comporter une bride d'arrêt à chaque extrémité. Deux morceaux de ruban autoagrippant à boucles doivent être

cousus sous les rabats et dimensionnés et placés conformément au patron et aux dessins. Les rabats des poches poitrine doivent être confectionnés et placés conformément au patron, aux dessins et à l'échantillon visuel.

- 4.3.6 **Lanières (boutons militaires)** – Les lanières doivent être confectionnées en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1, insérées dans des boutons militaires conformes au paragr. 4.1.3 et fixées par une bride d'arrêt. Elles doivent être posées sur le devant droit, conformément au patron, une sur le haut des manches et deux sur les poignets, comme il est illustré sur les dessins. Lorsqu'un seul bouton est requis, la lanière doit avoir une longueur finie de 4 cm. Lorsque deux boutons sont requis, la lanière doit avoir une longueur finie de 5 cm. Les boutons doivent être conformes aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.7 **Dos** – Le dos doit comporter, au haut, un empiècement à deux épaisseurs. L'empiècement doit être appliqué sur le haut du panneau du dos fini et être surpiqué à 2 mm du bord. Il doit comporter deux plis placés conformément au patron et cousus dans la couture de l'empiècement. Le dos doit être conforme en tous points au patron et aux dessins.
- 4.3.8 **Pattes d'épaule** – Les pattes d'épaule doivent être confectionnées en tissu de base conforme au paragr. 4.1.1 et être dimensionnées et placées conformément au patron et au dessin n° 3. Elles doivent être cousues, retournées et piquées, ou pliées et piquées, à 6 mm du bord, et placées en fonction des crans de repère du patron. Les pattes d'épaule finies doivent être cousues dans la couture d'emmanchure, parallèlement à la couture d'épaule. Elles doivent être fixées à l'extrémité en pointe à l'aide de ruban autoagrippant à crochets et à boucles conforme au paragr. 4.1.5. Le morceau de ruban autoagrippant à crochets doit être cousu sous la patte, et le morceau de ruban autoagrippant à boucles, sur la couture d'épaule. Les deux morceaux de rubans doivent être dimensionnés et placés conformément au patron et aux dessins. Il faut s'assurer que les pattes reposent à plat lorsqu'elles sont fixées.
- 4.3.9 **Manches** – Les deux manches en une pièce doivent être confectionnées en tissu conforme au paragr. 4.1.1 et comporter une fente à patte et un poignet, conformément au patron et au dessin n° 3. La patte doit avoir 2.5 cm de largeur et une longueur extérieure finie de 19 cm. Les manches doivent comporter une poche appliquée au coude, fermée à l'aide de ruban autoagrippant à crochets et à boucles, conçue pour y insérer une pièce de rembourrage amovible. Une patte avec boutonnière doit être cousue à l'intérieur de la manche, conformément au patron, pour retenir la manche relevée. Les dimensions de la patte doivent être conformes au patron, et la patte doit être cousue 1 cm sous le bouton militaire de la manche,

conformément au dessin n° 3 et à l'échantillon visuel. Lorsque la manche est relevée, la patte se fixe au bouton militaire à lanière cousu sur l'extérieur de la manche, conformément au patron et au dessin n° 3. La manche doit être placée et confectionnée conformément au patron, aux dessins et à l'échantillon visuel.

- 4.3.10 **Assemblage des manches, des dessous de bras et des coutures latérales** – L'assemblage doit être effectué au point de sûreté (couture et surfilage). L'emmanchure doit être surpiquée au corps de la chemise à 6 mm du bord, conformément au dessin n° 3.
- 4.3.11 **Poignet** – Le poignet doit être confectionné de deux épaisseurs de tissu de base, dimensionné conformément au patron et surpiqué à 6 mm du bord. Il doit comporter une boutonnière et deux boutons militaires à lanière pour assurer un ajustement horizontal. La boutonnière et les boutons à lanière doivent être centrés sur le poignet, conformément au patron. La patte doit reposer à plat lorsque le premier bouton est boutonné. Le poignet doit être placé et confectionné conformément au patron, aux dessins et à l'échantillon visuel.
- 4.3.12 **Ourlet inférieur** – Pour confectionner l'ourlet, le bord inférieur du devant et du dos de la chemise doit être plié et le bord non fini rentré puis piqué.
- 4.3.13 **Col** – Le col doit être confectionné de deux épaisseurs de tissu de base conforme au paragr. 4.1.1. Il doit être cousu, les coins taillés, puis retourné et surpiqué à 6 mm du bord. Le col doit être confectionné, dimensionné et placé conformément au patron.
- 4.3.14 **Insigne d'épaule** – L'insigne d'épaule bleu sans fil or de la GRC conforme au paragr. 4.1.2 doit être centré sur la tête de manche, sous la couture d'épaule, conformément au patron, et fixé solidement sur le pourtour par une rangée de piqûres.
- 4.3.15 **Fiche d'instructions** – Chaque chemise finie doit comporter une fiche d'instructions, fixée au vêtement ou pliée et insérée dans une poche, fournissant les instructions d'entretien du fabricant du tissu ignifuge utilisé. Voir l'annexe B.
- 4.3.16 **Étiquette d'identification** – Chaque chemise doit comporter une étiquette vierge durable de 7.5 cm x 2 cm, fixée séparément sous l'étiquette de marquage et d'entretien, où l'utilisateur pourra inscrire son nom.

4.3.17 **Étiquettes de marquage et d'entretien** – Chaque chemise doit comporter une étiquette durable, fixée sur l'envers du dos. Le texte doit être inscrit à l'aide d'encre permanentes de couleur contrastante pouvant durer pendant toute la vie du vêtement sans changement d'aspect visible. Tout le texte, à l'exception du numéro d'article de la GRC et la taille, doit être inscrit dans une police de caractère de taille 6. Le numéro d'article de la GRC et la taille doivent être inscrits dans une police de caractère de taille 8. L'identification du fabricant ne doit apparaître nulle part sur le vêtement sauf à l'endroit indiqué sur l'étiquette. L'étiquette doit comprendre les renseignements suivants en anglais et en français :

1. Nom de l'article en anglais conformément au Paragr. 1.1;
2. Nom de l'article en français conformément au Paragr. 1.1;
3. Numéro d'article de la GRC, voir les documents contractuels (p. ex. 4005 000);
4. Taille et longueur de l'article, indiquées conformément à la désignation des tailles dans les documents contractuels, en anglais et en français; (p. ex. L/R -G/R)
5. Date de confection, en format numérique, année/mois (p. ex. 2001/11);
6. Identification du fabricant (nom ou numéro de la compagnie);
7. Renseignements indiqués ci-dessous.

1
2
3
4
5
6
7

Wash separately	Laver séparément
Machine wash - warm (40°C)	Laver à la machine – à l'eau tiède (40°C)
Do Not use fabric softener or chlorine bleach	Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment
Tumble dry- low (Do Not use dryer sheets)	Sécher par culbutage - à basse température (Ne pas utiliser d'assouplissant en feuilles)
Steam iron - low	Repasser à la vapeur - à basse température
Further care instructions: See separate care instruction sheet	Instructions d'entretien supplémentaires : voir fiche d'instructions d'entretien séparée

5. Dispositions relatives à l'assurance de la qualité

- 5.1 **Responsabilité des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer au Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du Programme Uniformes et équipement de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur doit faire appel à des installations d'essai indépendantes nord-américaines certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025, dans le domaine des essais textiles. Remarque : L'entreprise Groupe CTT Inc., du Québec, est réputée satisfaire à cette exigence.
- 5.2 Le Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peuvent faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses risques et frais.

6. **Définitions et références pour les emplacements du tableau des mesures**

(Voir le tableau des mesures et le dessin n° 1.)

- 6.1 **Circonférence à la poitrine (circonférence totale)** – Lorsque la chemise repose à plat, distance mesurée d’un côté à l’autre de la chemise boutonnée, au point le plus bas de l’emmanchure, multipliée par deux. (A)
- 6.2 **Circonférence au bas (circonférence totale)** - Lorsque la chemise repose à plat, distance mesurée d’un côté à l’autre de la chemise boutonnée, en ligne droite au point le plus bas des coutures latérales, multipliée par deux. (B)
- 6.3 **Longueur du dos** - Distance mesurée de la base du col, au centre du dos, jusqu’au bas de la chemise. (C)
- 6.4 **Largeur du dos** - Distance mesurée d’un côté à l’autre du dos, au bas de l’empiècement. (D)
- 6.5 **Longueur du côté** - Distance mesurée du point le plus bas de l’emmanchure jusqu’au bord inférieur de l’ourlet. (E)
- 6.6 **Circonférence à l’encolure** - Distance mesurée le long de l’encolure, d’une extrémité du col à l’autre. (F)
- 6.7 **Longueur du dessus de manche** - Distance mesurée de l’emmanchure, à l’épaule, jusqu’au haut du poignet. (G)
- 6.8 **Longueur du dessous de manche** - Distance mesurée le long de la couture de la manche, de l’emmanchure jusqu’au haut du poignet. (H)
- 6.9 **Longueur de la manche (encolure, au centre du dos, au bord du poignet)** - Distance mesurée du centre de l’encolure, au dos, jusqu’au bord inférieur du poignet. (J)
- 6.10 **Longueur du poignet** - Distance mesurée d’un bord extérieur à l’autre du poignet. (K)
- 6.11 **Patte d’épaule** - Distance mesurée de l’extrémité en pointe de la patte jusqu’à la couture d’épaule. (L)
- 6.12 **Profondeur de l’empiècement** - Distance mesurée de la couture d’encolure, au centre du dos, jusqu’au bas de l’empiècement. (M)

Tableau des mensurations – Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge														
Désignation de la taille		Mensurations		Mesures du vêtement										
Stature	Taille	Poitrine (pouces)	Circ. à la poitrine	Circ. au bas	Long. du dos	Larg. du dos	Long. du côté	Circ. à l'encolure	Longueur de manche			Long. du poignet	Patte d'épaule	Profondeur de l'empiècement
									Dessus de manche	Dessous de manche	Encolure, au centre dos, au bord du poignet			
Court	2TP	31 – 33	98	92.5	68	41	36	41.25	55	44.75	82	29.75	14	7.25
	TP	34 – 36	105.5	100	70	43.5	37	42	55.5	44.75	83.75	30	14.75	8.25
	P	37 – 39	113	107.5	72	46	38	43.25	56.25	45	85.75	30.5	15.5	9.25
	M	40 – 42	120.5	115	74	48.5	39	44.25	56.75	45	87.5	30.75	16.25	10.25
	G	43 – 45	128	122.5	76	51	40	45.5	57.25	45.25	89.5	31	17	11.25
	TG	46 – 48	135.5	130	78	53.5	41	46.5	57.75	45.5	91.25	31.25	17.75	12.25
	2TG	49 – 51	143	137.5	80	56	42	47.5	58.25	45.5	93.25	31.5	18.5	13.25
	3TG	52 – 54	150.5	145	82	58.5	43	48.75	59	45.75	95.25	32	19.25	14.25
	4TG	55 – 57	158	152.5	84	61	44	50	59.5	46	97	32.25	20	15.25
5TG	58 – 60	165.5	160	86	63.5	45	51.25	60	46.25	99	32.5	20.75	16.25	
Régulier	2TP	31 – 33	98	92.5	73	41	41	41.25	59	48.75	86	29.75	14	7.25
	TP	34 – 36	105.5	100	75	43.5	42	42.25	59.5	49	87.75	30	14.75	8.25
	P	37 – 39	113	107.5	77	46	43	43.25	60.25	49	89.75	30.5	15.5	9.25
	M	40 – 42	120.5	115	79	48.5	44	44.25	60.75	49.25	91.5	30.75	16.25	10.25
	G	43 – 45	128	122.5	81	51	45	45.5	61.25	49.25	93.5	31	17	11.25
	TG	46 – 48	135.5	130	83	53.5	46	46.5	61.75	49.5	95.5	31.25	17.75	12.25
	2TG	49 – 51	143	137.5	85	56	47	47.75	62.25	49.75	97.25	31.5	18.5	13.25
	3TG	52 – 54	150.5	145	87	58.5	48	49	63	49.75	99.25	32	19.25	14.25
	4TG	55 – 57	158	152.5	89	61	49	50.25	63.5	50	101	32.25	20	15.25
5TG	58 – 60	165.5	160	91	63.5	50	51.5	64	50.25	103	32.5	20.75	16.25	
Tolérance ±			4 cm	4 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	0.5 cm	1 cm
Prise des mesures			A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M

REMARQUE : Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

Tableau des mensurations – Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge

Désignation de la taille		Mensurations	Mesures du vêtement											
Stature	Taille	Poitrine (pouces)	Circ. à la poitrine	Circ. au bas	Long. du dos	Larg. du dos	Long. du côté	Circ. à l'encolure	Longueur de manche			Long. du poignet	Patte d'épaule	Profondeur de l'empècement
									Dessus de manche	Dessous de manche	Encolure, au centre dos, au bord du poignet			
Long	2TP	31 – 33	98	92.5	78	41	46	41.5	63	52.75	90	29.75	14	7,25
	TP	34 – 36	105.5	100	80	43.5	47	42.5	63.5	53	91.75	30	14.75	8,25
	P	37 – 39	113	107.5	82	46	48	43.5	64.25	53	93.75	30.5	15.5	9,25
	M	40 – 42	120.5	115	84	48.5	49	44.5	64.75	53.25	95.5	30.75	16.25	10,25
	G	43 – 45	128	122.5	86	51	50	45.5	65.25	53.25	97.5	31	17	11,25
	TG	46 – 48	135.5	130	88	53.5	51	46.75	65.75	53.5	99.5	31.25	17.75	12,25
	2TG	49 – 51	143	137.5	90	56	52	48	66.25	53.75	101.25	31.5	18.5	13,25
	3TG	52 – 54	150.5	145	92	58.5	53	49.25	67	53.75	103.25	32	19.25	14,25
	4TG	55 – 57	158	152.5	94	61	54	50.5	67.5	54	105	32.25	20	15,25
5TG	58 - 60	165.5	160	96	63.5	55	51.5	68	54.25	107	32.5	20.75	16,25	
Tolérance ±			4 cm	4 cm	1.5	1.5 cm	1 cm	1 cm	1.5 cm	1.5cm	1.5 cm	1 cm	0.5 cm	1 cm
Prise des mesures			A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M

REMARQUE : Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres.

ANNEXE A**Identificateur de modèle réglementaire**

Patron n° : G.S. 1045-305

Titre : Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge

Patrons de papier – Les patrons de papier sont disponibles auprès du Programme Uniformes et équipement de la GRC, Ottawa (Ontario), sous le numéro G.S. 1045-305. Un patron de base sera fourni uniquement aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l'adjudication. L'ensemble complet des patrons, soit en dimensions individuelles, soit selon un barème progressif, sera fourni au soumissionnaire retenu après l'attribution du marché.

Les patrons de papier indiquent les réserves de couture, les repères de perçage et les gabarits de mise en place. Les repères de perçage indiquent le bord de l'emplacement. Les entrepreneurs peuvent apporter les changements requis en fonction de leur procédé de fabrication. Toutefois, le modèle et la qualité ne doivent pas être modifiés.

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat.

Pièces du patron – Le présent patron compte 17 composants de patron.

Légende :

1 simple	=	Couper 1 pièce
1 paire	=	Couper 2 pièces
2 paires	=	Couper 4 pièces

Composants du patron	Désignation	Quantité à couper	Tissu
1 de 17	Dos	1 simple	Tissu de base
2 de 17	Devant droit	1 simple	Tissu de base (EVH)
3 de 17	Devant gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)
4A de 17	Patte de boutonnage – Devant gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)
4B de 17	Patte de boutonnage – Devant gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)
4C de 17	Patte de boutonnage – Devant gauche	1 simple	Tissu de base (EVH)

5 de 17	Empiècement	1 paire	Tissu de base
6 de 17	Manche	1 paire	Tissu de base
7 de 17	Poignet	2 paires	Tissu de base
8 de 17	Patte de manche	1 paire	Tissu de base
9 de 17	Patte de fente	1 paire	Tissu de base
10 de 17	Col	1 paire	Tissu de base
11 de 17	Poche appliquée au coude	1 paire	Tissu de base
12 de 17	Poche	1 paire	Tissu de base
13 de 17	Rabat de poche A	1 paire	Tissu de base
14 de 17	Rabat de poche B	1 paire	Tissu de base
15 de 17	Patte d'épaule	2 paires	Tissu de base
16 de 17	Poche pour stylos	1 paire	Tissu de base
17 de 17	Patte de boutonnage	1 paire	Tissu de base

Annexe B

CARE INSTRUCTIONS

Applicable To:

Shirt, Blue, F.R. Special Duty

Trousers, Combat F.R. Blue

This garment is designed to be fire-resistant. The best way to maintain its performance is to **keep it clean by washing it regularly**. Garments made of fire-resistant material can be washed and dried by any conventional home method, followed by hand ironing if necessary. Conventional home laundering may not remove the last traces of very heavy, widespread or ground-in soils which may be flammable and could adversely affect the thermal protective performance of fire-resistant garments. If home laundering does not remove contaminants or contaminants build up, garments can be periodically dry cleaned or commercially laundered. If garments are contaminated by hazardous materials, only commercial or on-site laundering or dry cleaning should be used with appropriate wastewater treatment techniques.

DO NOT USE FABRIC SOFTENER OR DRYER SHEETS
DO NOT USE BLEACH
DO NOT USE FATTY BASED SOAPS

Machine Wash:

Close all buttons, zippers, fasteners and Velcro before washing. Wash fire-resistant garments separately from other garments to prevent contamination with lint of flammable fibres. Wash in warm water **separately, with heavy-duty liquid** detergent. **DO NOT OVERLOAD MACHINE.**

If heavily soiled, pretreat heavily soiled areas by rubbing full strength heavy duty liquid laundry detergent, or any off the shelf laundry pretreatment product

At the end of the final rinse cycle, readjust the garment in the washer, and put it through an additional rinse cycle. This will assure complete rinsing of detergent that may have been trapped during washing.

Drying:

Close all buttons, zippers, fasteners and Velcro before drying. Tumble dry separately on a warm setting. **DO NOT OVERLOAD MACHINE.** Remove promptly. If necessary, touch up with steam iron at low temperature.

Dry Cleaning:

If dry-cleaned, request appropriate wastewater treatment techniques.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Applicable à :

Chemise de fonction spéciale bleue ignifuge

Pantalon de combat bleu ignifuge

Ce vêtement est conçu pour être ignifuge. La meilleure façon d'en préserver les propriétés est de le **garder propre en le lavant régulièrement**. Les vêtements ignifuges peuvent être lavés et séchés dans des appareils domestiques classiques, puis repassés, au besoin. Il se peut qu'un blanchissage domestique ne permette pas d'enlever la grosse saleté ou la saleté étendue ou incrustée, et les résidus pourraient être inflammables et nuire à la capacité de protection thermique des vêtements ignifuges. Si le blanchissage domestique ne permet pas d'éliminer tous les contaminants, les vêtements peuvent être périodiquement nettoyés à sec ou blanchis dans une blanchisserie commerciale. Les vêtements contaminés par des matières dangereuses doivent uniquement être blanchis ou nettoyés à sec sur place ou dans une installation commerciale en utilisant des techniques appropriées de traitement des eaux usées.

NE PAS UTILISER D'AGENT ADOUCISSANT OU D'ASSOUPLEISSANT EN FEUILLES
NE PAS UTILISER D'AGENT DE BLANCHIMENT
NE PAS UTILISER DE SAVONS À BASE DE GRAS

Lavage à la machine :

Fermer tous les boutons et toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant le lavage. Laver les vêtements ignifuges séparément afin d'éviter toute contamination par de la charpie ou des fibres inflammables. Laver à l'eau tiède **séparément**, avec un détergent **liquide industriel**. **NE PAS SURCHARGER LA MACHINE.**

Si le vêtement est très sale, frotter les taches à l'aide d'un détergent liquide industriel ou d'un détachant pour lessive commercial.

À la fin du dernier cycle de rinçage, replacer le vêtement dans la machine et entreprendre un autre cycle de rinçage, afin d'éliminer complètement le détergent.

Séchage :

Fermer tous les boutons et toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant le séchage. Sécher par culbutage séparément à température moyenne. **NE PAS SURCHARGER LA MACHINE.** Retirer rapidement après le séchage. Au besoin, repasser légèrement à basse température avec un fer à vapeur.

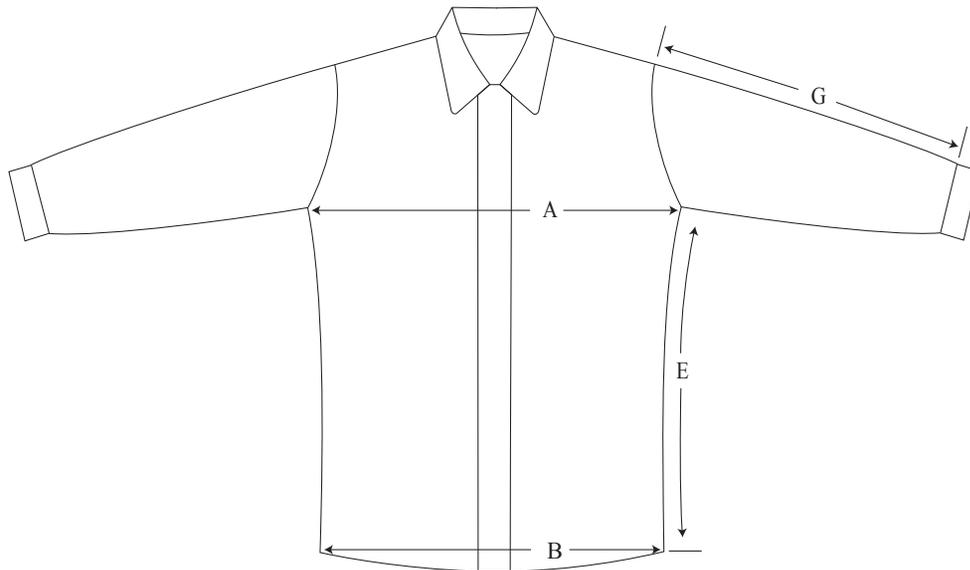
Nettoyage à sec :

Si le vêtement est nettoyé à sec, exiger que des techniques appropriées de traitement des eaux usées soient utilisées.

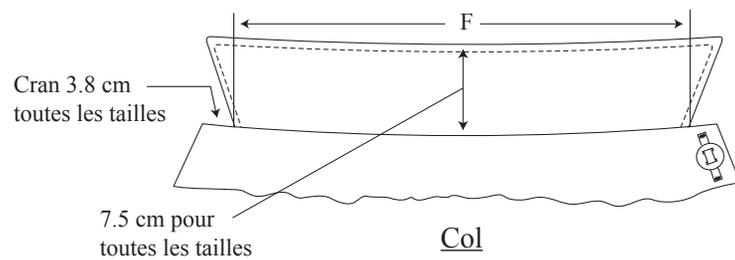
Dessin n° 1

G.S.1045-305

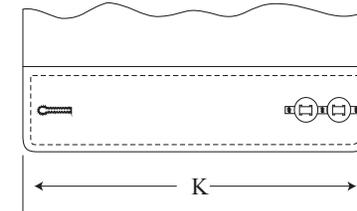
Chemise de fonction spéciale bleue, ignifuge
#6055
Emplacement de la prise des mesures



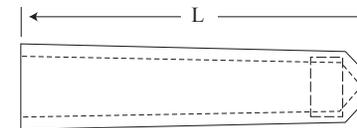
Vue du devant



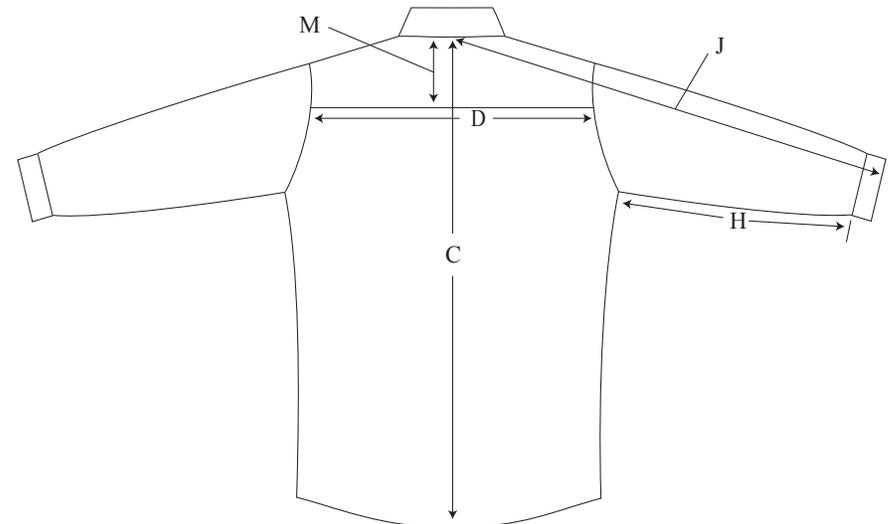
Col



Mesure du poignet



Patte d'épaule



Vue du dos

NON À L'ÉCHELLE

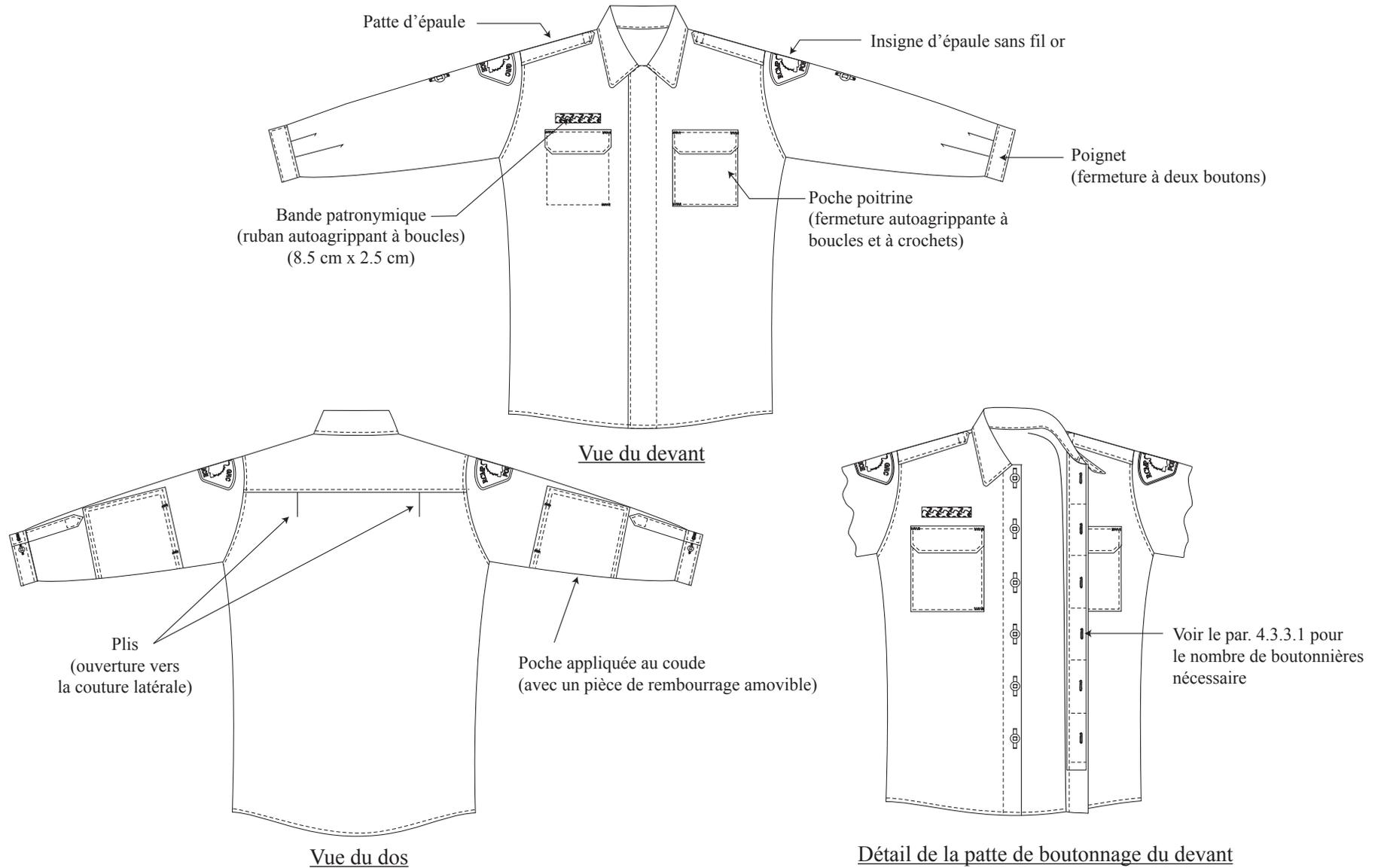
Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de ± 0.5 cm.

Dessin n° 2

G.S.1045-305

Chemise de fonction spéciale bleue, ignifuge
#6055



NON À L'ÉCHELLE

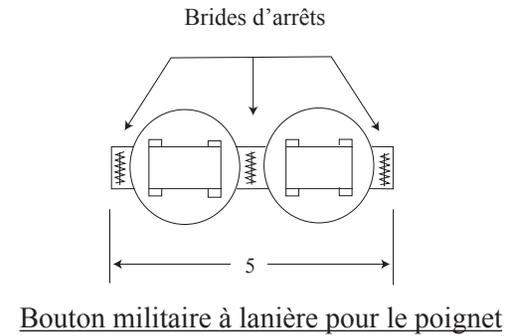
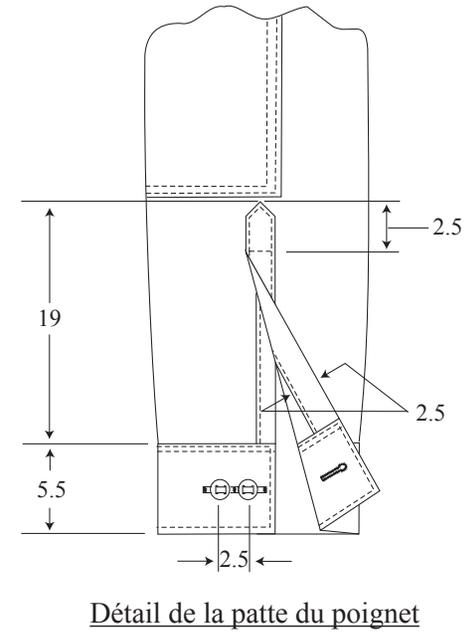
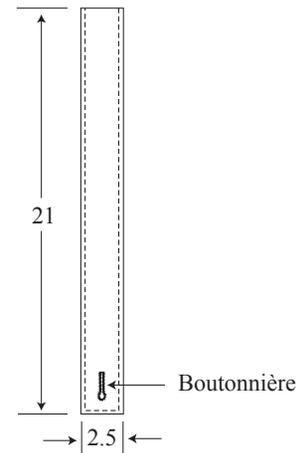
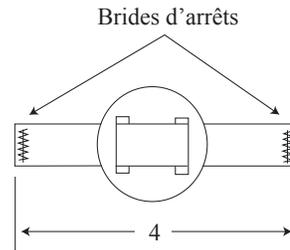
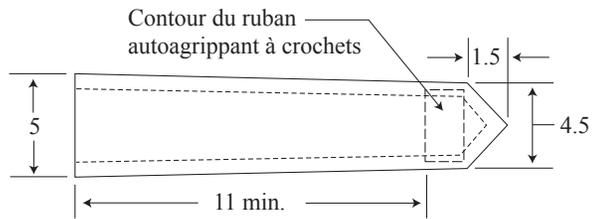
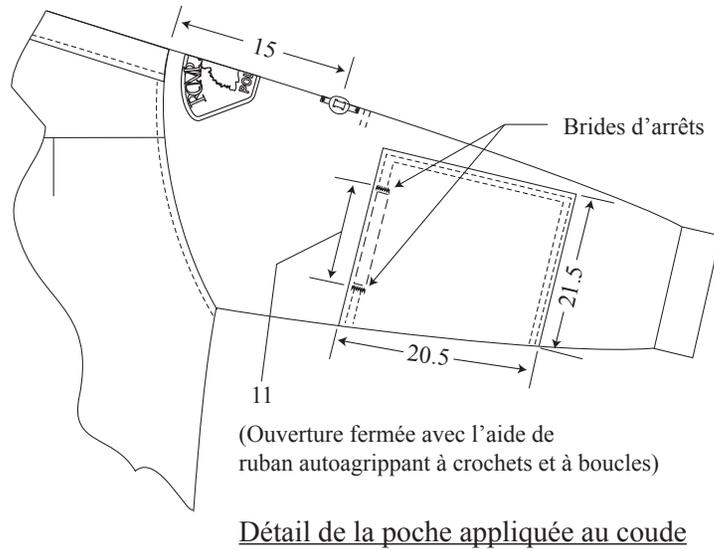
Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de ± 0.5 cm.

Dessin n° 3

G.S.1045-305

Chemise de fonction spéciale bleue, ignifuge
#6055



NON À L'ÉCHELLE

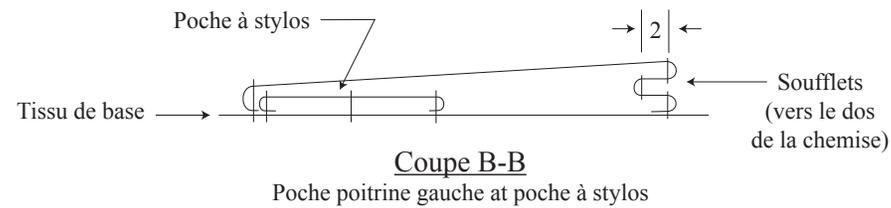
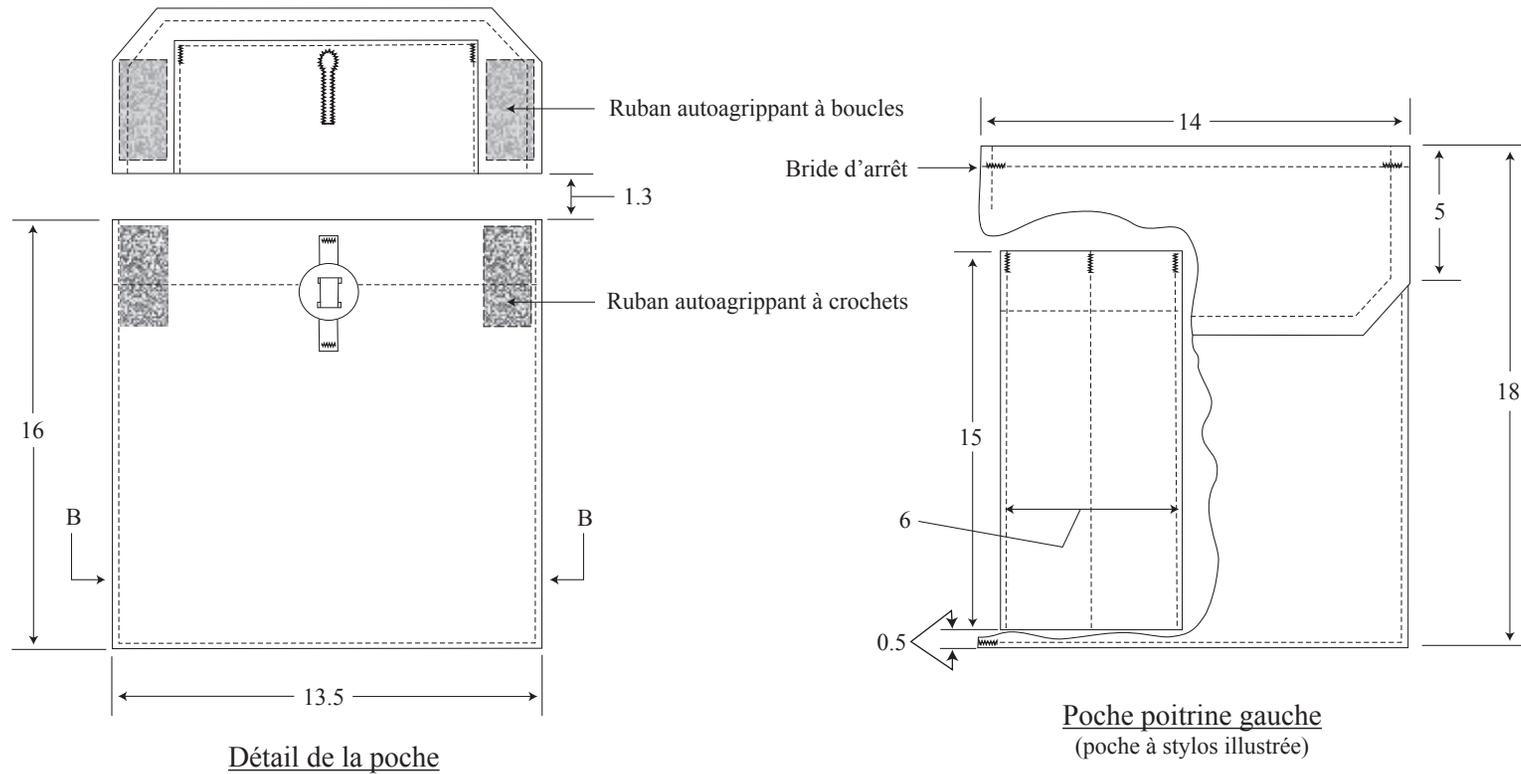
Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de ± 0.5 cm.

Dessin n° 4

G.S.1045-305

Chemise de fonction spéciale bleue, ignifuge
#6055



NON À L'ÉCHELLE

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont en centimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de ± 0.5 cm.